



World Resources Institute

10 G St., NE, Washington, D.C. 20002

Tel: 202-729-7600

Fax: 202-729-7610

<http://www.wri.org/wri>

**« Application des techniques de télédétection et des systèmes d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo. »**

**Projet OIBT PD-176-02 Rev 1 (F)**

**Rapport d'activités de la mission de WRI/Global Forest Watch  
(Mission du Dr. Benoît MERTENS de Mai 2006)**

24 mai 2006

**Rapport d'activités de la mission de WRI/Global Forest Watch**  
***Mission de Dr. Benoît Mertens du 11-22 mai 2006***

## **1. INTRODUCTION**

Depuis Décembre 2004, un mécanisme d'appui technique au projet a été mis en place conjointement par l'Agence d'Exécution (AE) et de Collaboration (AC). Ce mécanisme prévoit la mise en œuvre de missions d'assistance technique plus régulières, assurées par l'équipe du projet WRI/GFW basée à Yaoundé (Cameroun). Ces missions sont assurées par B. Mertens et L. Nsoyuni, après non objection de l'OIBT. Une planification des missions d'assistance techniques et formation a été élaborée en février 2005. Cinq missions ont été réalisées en 2005. Cette mission est la 3<sup>ème</sup> en 2006.

## **2. OBJET DE LA MISSION**

La mission visait deux objectifs principaux en rapport direct avec le projet OIBT étaient de :

- Fournir un Appui technique au projet OIBT ;
- Participer à la préparation et réalisation de l'atelier de validation des résultats et produits du projet;

D'autre part, dans le cadre de ses activités financées par le USAID dans le cadre de son programme CARPE, WRI a initié un projet d'appui au Ministère de l'Économie Forestière et de l'Environnement, plus particulièrement auprès de sa Direction des Études et de la Planification, visant le développement et a mise en place d'un système informatise de gestion des statistiques forestières. Ce projet comprend la mise en place d'une base de données relationnelle qui sera éventuellement reliée électroniquement à la géodatabase mise en place dans le cadre du projet OIBT. La base de donnée sur les statistiques forestières doit notamment fournir un certain nombre de données nécessaires pour la définition des différents polygones représentant les concessions forestières. Aussi, dans le cadre de ce projet, la mission du Dr. Mertens à Brazzaville visait aussi deux autres objectifs, à savoir :

- Finaliser la convention de collaboration MEFE-WRI dans le cadre du projet de statistique forestière au MEFE.
- Initier le programme de formation tel que défini dans le projet *Cellule de statistique forestière*

Le calendrier de la mission et la liste des personnes rencontrées sont présentés à l'annexe 1. A noter que les prestations du Dr. Mertens fournies lors de cette mission sur le projet d'appui à la cellule de statistiques forestières ont été imputées au budget USAID-CARPE

## **3. OBJET DU RAPPORT**

Ce rapport fait la synthèse des activités menées dans le cadre de l'appui technique au projet OIBT. Ces activités concernent essentiellement (déroulement de la mission en Tableau 1):

- l'évaluation et le suivi technique des activités menées et des problèmes rencontrés;
- le support technique pour la préparation et finalisation des documents de base soumis à validation lors de l'Atelier;
- l'appui à l'organisation et tenue de l'atelier de validation;
- les aspects administratifs.

## **4. ASPECTS ADMINISTRATIFS**

Les mesures nécessaires ont été prises afin de finaliser le dernier rapport technique du projet OIBT pour signature et envoi à WRI. Le rapport financier sera préparé par le CNIAF et le coordinateur technique du projet.

La convention de collaboration mise en place dans le cadre du projet d'appui à la cellule de statistiques forestières a été finalisée avec la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) et signée par le Directeur de Cabinet du Ministre. La session de formation dans le cadre de ce projet a été initiée : un échéancier technique et financier a été établi et approuvé par le formateur identifié. Le suivi de cet échéancier sera assuré par l'Assistant Technique de la Coopération Française, E. Forni, dans l'attente de l'arrivée de l'expert au projet (Pierre Samsom).

## **5. FORMATIONS ET APPUIS TECHNIQUES**

Outre quelques dépannages techniques, cette mission a porté principalement sur les points suivants :

- évaluation des données rassemblées (données intégrées dans le SIG et données descriptives);
- préparation des dossiers de soumission des données (dossier d'information et de formation)
- préparation des documents cartographiques (UFA, UFE, concessions forestières et AP) soumis au processus de validation ;

## **6. ATELIER DE VALIDATION DES PRODUITS DU PROJET OIBT**

### *6.1. Organisation de l'atelier*

Les 18 et 19 mai 2006 s'est tenu l'atelier de validation des produits du projet OIBT. L'objectif principal de cet atelier était de présenter la méthodologie développée par le projet et les principaux résultats et acquis du projet. Une large participation é été observée : l'ensemble des Directions (Forêt, Faune et Environnement) du MEFE étaient représentées ainsi que l'Administration du Territoire, la Présidence de la République, le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, le secteur privé et le CERGEC (Centre national de cartographie).

L'atelier a été organisé de la manière suivante :

- Ouverture de l'Atelier par le Ministre Henri DJOMBO ;
- Présentation des objectifs de l'atelier, par François NTSIBA (Directeur CNIAP)
- Présentation du projet OIBT PD 176/02, par le Docteur Félix KOUBOUANA;
- Présentation des produits du projet, par Gaspard LEMBE, Coordonnateur Technique du projet ;
- Présentation de la version provisoire de l'atlas forestier interactif du Congo, par le Docteur Benoît MERTENS.

Les travaux se sont poursuivis en commissions. A cet effet, deux commissions ont été mises en place :

- Commission n°1 : Examen des limites géographiques des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées (vérification des données au Laboratoire SIG)
- Commission n°2 : Examen des tables attributaires des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées.

Les participants à l'atelier ont noté le niveau très performant des équipements du laboratoire de géomatique du projet OIBT PD 176/02, ainsi que la méthodologie appliquée et la bonne qualité des produits obtenus. Ces produits, après vérification et modifications mineures, ont été validés par les participants. Le projet de verbal de l'atelier est présenté en *Annexe 2*; l'original sera transmis à l'OIBT lorsque disponible.

### *6.2. Recommandations principales issues des travaux de l'atelier*

Le communiqué final approuvé par les participants à l'atelier, ainsi que l'allocation de clôture sont présentés en *Annexe 3 et 4*. Les principales recommandations issues des travaux sont :

- L'utilisation des produits validés et des acquis du projet par l'Administration Forestière dans la gestion du domaine forestier national ;

- La valorisation des produits par leur publication avant le terme du projet ;
- L'actualisation et l'harmonisation des superficies officielles avec la base des données des superficies numérisées ;
- La mise à profit de l'utilisation du laboratoire et des acquis du projet par d'autres acteurs des secteurs publics et privés.

## **7. CONCLUSION**

L'objectif principal de cette mission était l'appui à la préparation et participation à l'Atelier de validation des produits du projet OIBT. Cet atelier fut un succès, tant sur la forme que sur le fond. L'ensemble des données (cartographiques et attributaires) ont été validées par les participants à l'atelier. Des vérifications et modifications mineures ont été suggérées. Ces éléments devront être intégrés dans les bases de données du projet.

Outre la validation technique des produits du projet, cet atelier a permis également de mieux informer les Directions du MEFE, d'autres départements ministériels et partenaires sur les activités du projet.

-----

## Annexe 1

*Calendrier de la mission*

<b>Date (mai)</b>	<b>Objet</b>	<b>Contact</b>
Jeudi 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voyage Douala-Brazzaville</li> </ul>	
Vendredi 12	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echanges et planning de la mission avec l'équipe technique du projet OIBT</li> <li>▪ Préparation des documents de synthèse remis aux participants de l'atelier du projet OIBT</li> <li>▪ Finalisation du programme de l'atelier</li> <li>▪ Présentation à l'équipe du projet de la version provisoire de l'Atlas Forestier Interactif du Congo</li> </ul>	
Samedi 13	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soumission du MOU projet statistiques forestières et discussions avec la DEP</li> <li>▪ Finalisation des documents de synthèse remis aux participants du projet OIBT</li> <li>▪ Préparation des documents soumis à validation (cartes et tables attributaires)</li> </ul>	M. Ngoya-Kessy
Dimanche 14	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finalisation de la version provisoire de l'Atlas Interactif du Congo</li> </ul>	
Lundi 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echancier technique et financier de la session de formation en appui à la cellule de statistiques forestières : rencontre et discussion avec le formateur ;</li> <li>▪ Revue et soumission du MOU <i>Cellule de statistiques forestières</i></li> <li>▪ Finalisation des documents soumis à validation (cartes et tables attributaires)</li> </ul>	F. Kitoko E. Forni  M. Ngoya-Kessy
Mardi 16	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remise aux participants des documents de synthèse et documents soumis à validation (cartes et tables attributaires) aux participants</li> <li>▪ Appuis techniques au Laboratoire</li> <li>▪ Récupération MOU signé et envoi DHL</li> </ul>	K. Snyder
Mercredi 17	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finalisation Echancier technique et financier de la session de formation en appui à la cellule de statistiques forestières</li> <li>▪ Appuis techniques au Laboratoire télédétection et SIG du projet OIBT</li> </ul>	F. Kitoko E. Forni
Jeudi 18	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'Atelier de validation des produits du projet OIBT</li> </ul>	
Vendredi 19	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'Atelier de validation et Journée Portes ouvertes du laboratoire SIG et télédétection</li> </ul>	
Samedi 20	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre avec Délégation AFD</li> <li>▪ Finalisation du procès verbal de l'atelier</li> <li>▪ Préparation du rapport technique trimestriel du projet</li> </ul>	P. Icard, E. Forni
Dimanche 21	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparation du rapport de mission</li> </ul>	
Lundi 22	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voyage Brazzaville-Yaoundé</li> </ul>	

## Annexe 2

**Projet de Procès Verbal de l'Atelier d'Information et de Validation des Produits du Projet  
Projet de l'OIBT PD 176/02 Rev.1 (F) :**  
**« Application des Techniques de Télédétection et de Système d'Information Géographique pour  
Appuyer le Contrôle de la Législation Forestière en République du Congo »**  
**Brazzaville (Congo), du 18 au 19 Mai 2006**

**Point 1.****Séance d'ouverture de la Réunion**

La séance d'ouverture a été présidée par SON Excellence Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement. Deux allocutions ont été prononcées respectivement par :

- Monsieur François NTSIBA, Directeur du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques, Point focal du Projet OIBT PD 176/02 ;
- et Son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement.

Intervenant en premier, le Directeur du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques, a présenté le projet OIBT PD 176/02 Rév 1 (F) intitulé « Application des techniques de télédétection et de système d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ». Il a aussi présenté les sources de financement, les objectifs et les différents collaborateurs contribuant à la réalisation dudit projet.

Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence, Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement a d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a salué le type de coopération dynamique que l'OIBT, WRI et la République du Congo développent à travers le projet OIBT PD 176/02 Rév 1 (F) intitulé « Application des techniques de télédétection et de système d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ». Ce projet a-t-il poursuivi entre dans le cadre du renforcement de la transparence et de la lutte contre les pratiques illégales dans le secteur forestier national.

Il a rappelé l'objectif principal de l'atelier, à savoir : la présentation et la validation des produits réalisés par le projet. Il a enfin, exhorté les partenaires du projet à poursuivre cette coopération, pour permettre au Congo de relever le défi de la bonne gouvernance et de la gestion durable des ressources forestières nationales et déclaré ouverts les travaux.

Après la séance d'ouverture, il a été mis en place le Présidium de l'Atelier constitué de :

- Président : Monsieur Jacques NKANWE, Directeur Général de l'Economie Forestière
- 1<sup>er</sup> Vice Président : Monsieur François NTSIBA, Directeur du CNIAF
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Monsieur Félix ELONGO, Directeur du CERCEG
- Rapporteur : Georges Claver BOUNDZANGA
- Membres :
  - Félix KOUBOUANA
  - Gaspard LEMBE
  - Georges MAKOSSO VHEIYE
  - Capitaine Armand BIYOU DI
  - Marcel IBARA

**Point 1 a****Présentation des participants**

Ont pris part à l'atelier :

- 35 experts représentant les Ministères impliqués dans la gestion et l'utilisation des données cartographiques ;
- les représentants de la société civile et les partenaires au développement.

La liste des participants est jointe en annexe.

**Point 2*****Déroulement de l'Atelier***

Après la mise en place du présidium, les participants ont suivi trois exposés à savoir :

- 1- la présentation du projet OIBT PD 176/02 par le Docteur Félix KOUBOUANA, cadre du Projet ;
- 2- la présentation des produits du projet par Gaspard LEMBE, Coordonnateur Technique du projet ;
- 3- la présentation de la version provisoire de l'atlas forestier interactif du Congo, par le Docteur Benoît MERTHENS, WRI.

Les travaux se sont poursuivis en commissions. A cet effet, deux commissions ont été mises en place :

- Commission n°1 : Examen des limites géographiques des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées ;
- Commission n°2 : Examen des tables attributaires des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées ;

Les conclusions des travaux en commission, sont contenues dans les rapports joints en annexe. Les débats en séance plénière ont abouti aux conclusions suivantes :

1- L'atelier a noté le niveau très performant des équipements du laboratoire de géomatique du projet OIBT PD 176/02, ainsi que la méthodologie appliquée et la bonne qualité des produits obtenus. Ces produits, obtenus à l'aide du SIG et de l'interprétation des images satellitaires présentent des écarts assez significatifs avec ceux actuellement définis par les textes en vigueur. Ces écarts sont essentiellement dus à :

- la vétusté des supports cartographiques de base et l'imprécision de la définition des limites des concessions forestières et des aires protégées issue de la méthode manuelle de calcul de superficie des concessions forestières ;
- la finesse de définition des limites entre les UFA et/ou concessions forestières, les aires protégées d'une part, et d'autre part, entre les circonscriptions administratives, le Congo et les pays voisins,

2- Des tables attributaires ont été revues et corrigées pour un réel suivi des Unités Forestière d'Aménagement (UFA), des Unités Forestière d'Exploitation (UFE) et des aires protégées. .

3- La prise en compte de la superficie de la réserve forestière de la patte d'Oie a Brazzaville et sa mise en conformité avec la base des données numérisées existantes.

Après la présentation du rapport, le Comité Directeur du Projet a constaté que sur neuf recommandations formulées à sa précédente réunion, sept ont été totalement réalisées, l'une est en cours (connexion Internet), l'autre n'est pas encore réalisée (assurer la conduite en l'an 2 du projet des ateliers d'information et de formation des autres acteurs).

### Point 3.

#### Décisions et Recommandations

Au terme de ces travaux, les participants ont validé les produits réalisés par le projet OIBT PD 176/02 et formulé quatre recommandations :

- 1- L'utilisation des produits validés et des acquis du projet par l'Administration Forestière dans la gestion du domaine forestier national ;
- 2- La valorisation des produits par leur publication avant le terme du projet ;
- 3- L'actualisation et l'harmonisation des superficies officielles avec la base des données des superficies numérisées ;
- 4- La mise à profit de l'utilisation du laboratoire et des acquis du projet par d'autres acteurs des secteurs public et privé.

Nous, soussignés, approuvons le présent procès verbal de l'Atelier d'information et de validation des produits du Projet PD 176/02 Rev.1 (F).

*Fait à Brazzaville, le 19 Mai 2006*

Représentant du Gouvernement de la République  
du Congo

Jacques KANWE

Représentant de l'Agence d'Exécution

Représentant de l'Agence de Collaboration

Benoît MERTENS

François NTSIBA

Annexe 1 du PV de l'atelier  
Liste des participants

Numéro	Nom(s) et prénom(s)	Structure
1-	KANWE Jacques	DGEF
2-	NTSIBA François	CNIAF
3-	AGNAGNA Marcellin	IGEFE
4-	MBOUNGOU NZABA	DGE
5-	OSSIBI MBILA	DF
6-	EKONDZO Damase	DFAP
7-	IMBALO Lambert	DVRF
8-	MAKOSSO VHEIYE Georges	DirZOO
9-	MILOLO Norbert	DEP
10-	KIBONGUI Raphaël	DDEF/Pool
11-	BAOBA Noël	DDEF/BZV
12-	OSSISSOU Jacques	IGEFE
13-	MBANA Jean Martin	IGEFE
14-	BEZOU Bernard	Cabinet
15-	OTOUBA Faustin	Cabinet
16-	MOUBOUNDOU Léonard	Présidence République
17-	IPARI Charles	SNR
18-	NZALA Donatien	CAE
19-	Colonel OBAMBI-DION Paul	Ministère du Plan
20-	ELONGO Félix	CERGE
21-	SOUNGA KOUBA Hermes	Administration du Territoire
22-		
23-		
24-		
25-		
26-		
27-		
28-		
29-		
30-		
31-		
32-		
33-		
34-		
35-		
36-		
37-		
38-		
39-		

## Annexe 3

**COMMUNIQUE FINAL**

**Sanctionnant les travaux de l'atelier d'information et de validation des produits du projet  
OIBT PD 176/02 « Application des techniques de télédétection et des systèmes  
d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en  
République du Congo »  
Du 18 au 19 Mai 2006 -  
-----**

Du 18 au 19 Mai 2006, se sont tenus dans la salle de conférence du Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement, les travaux de l'atelier d'information et de validation des produits du projet OIBT PD 176/02 intitulé « Application des techniques de télédétection et des systèmes d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ».

L'atelier avait comme objectif principal la présentation et la validation des produits réalisés à ce jour par le projet.

Ont pris part à l'atelier :

- 35 experts représentant les Ministères impliqués dans la gestion et l'utilisation des données cartographiques ;
- les représentants de la société civile et les partenaires au développement.

La liste des participants est jointe en annexe.

**1<sup>o</sup>- Cérémonie d'ouverture et de clôture :**

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été placées sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement.

L'ouverture des travaux a été marquée par deux allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur François NTSIBA, Directeur du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques, Point focal du Projet OIBT PD 176/02 ;
- et Son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement.

Intervenant en premier, le Directeur du Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques a présenté le projet OIBT PD 176/02 Rév 1 (F) intitulé « Application des techniques de télédétection et de système d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ». Ce projet, a-t-il souligné, a pour but de contribuer à la gestion durable des ressources forestières et fauniques de la République du Congo en renforçant l'application de la législation forestière et faunique et les engagements en matière d'aménagement forestier durable. Outre l'objectif principal, les objectifs spécifiques visent :

- a) à collecter et mettre à jour des données géographiques et qualitatives précises et recueillir le maximum d'informations sur les sociétés forestières et les zones en exploitation ;
- b) à utiliser régulièrement les informations sur les forêts pour mieux appliquer la législation forestière, créant ainsi des conditions d'exploitation plus équitables pour les sociétés forestières.

Il a poursuivi sa présentation en soulignant que le projet établi pour une durée de trois ans et qui entre dans sa dernière année, est cofinancé par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), le World Resources Institute (WRI) et le Gouvernement du Congo. Sa mise en œuvre est assurée par deux

agences, à savoir le WRI et le CNIAF. Les outils modernes de gestion du SIG et de télédétection sont valorisés par une équipe technique composée du personnel du CNIAF et des membres du Club des Amis de l'Environnement.

Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence, Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement a d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a salué le type de coopération dynamique que l'OIBT, WRI et la République du Congo développent à travers le projet OIBT PD 176/02 Rév 1 (F) intitulé « Application des techniques de télédétection et de système d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ». Ce projet a-t-il poursuivi, entre dans le cadre du renforcement de la transparence et de la lutte contre les pratiques illégales dans le secteur forestier national.

Il a rappelé l'objectif principal de l'atelier, à savoir : la présentation et la validation des produits réalisés par le projet. Il a enfin, exhorté les partenaires du projet à poursuivre cette coopération, pour permettre au Congo de relever le défi de la bonne gouvernance et de la gestion durable des ressources forestières nationales et a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

## **2°- Déroulement des travaux :**

Le présidium des travaux de l'atelier était constitué comme suit :

- Président : Monsieur Jacques NKANWE, Directeur Général de l'Economie Forestière
- 1<sup>er</sup> Vice Président : Monsieur François NTSIBA, Directeur du CNIAF
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Monsieur Félix ELONGO, Directeur du CERCEG
- Rapporteur : Georges Claver BOUNDZANGA
- Membres :
  - Félix KOUBOUANA
  - Gaspard LEMBE
  - Georges MAKOSSO VHEIYE
  - Capitaine Armand BIYOU DI
  - Marcel IBARA

Après la mise en place du présidium, les participants ont suivi trois exposés :

- 1°- la présentation du projet OIBT PD 176/02 par le Docteur Félix KOUBOUANA, cadre du Projet ;
- 2°- la présentation des produits du projet par Gaspard LEMBE, Coordonnateur Technique du projet ;
- 3°- la présentation de la version provisoire de l'atlas forestier interactif du Congo, par le Docteur Benoît MERTENS, WRI.

Les travaux se sont poursuivis en commissions. A cet effet, deux commissions ont été mises en place :

- Commission n°1 : Examen des limites géographiques des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées ;
- Commission n°2 : Examen des tables attributaires des UFA, UFE, concessions forestières et aires protégées ;

Les conclusions des travaux en commission sont contenues dans les rapports joints en annexe. Les débats en séance plénière ont abouti aux conclusions suivantes :

1°- L'atelier a noté le niveau très performant des équipements du laboratoire de géomatique du projet OIBT PD 176/02, ainsi que la méthodologie appliquée et la bonne qualité des produits obtenus. Ces produits, obtenus à l'aide du SIG et de l'interprétation des images satellitaires, présentent des écarts assez significatifs avec ceux actuellement définis par les textes en vigueur. Ces écarts sont essentiellement dus à :

- la vétusté des supports cartographiques de base et l'imprécision de la définition des limites des concessions forestières et des aires protégées issue de la méthode manuelle de calcul de superficie des concessions forestières ;
- la finesse de définition des limites entre les UFA et/ou concessions forestières, les aires protégées d'une part, et d'autre part, entre les circonscriptions administratives, et entre le Congo et les pays voisins,

2°- Des tables attributaires ont été revues et corrigées pour un réel suivi des Unités Forestière d'Aménagement (UFA), des Unités Forestière d'Exploitation (UFE) et des aires protégées. .

3°- La prise en compte de la superficie de la réserve forestière de la patte d'Oie à Brazzaville et sa mise en conformité avec la base des données numérisées existantes.

Au terme de ces travaux, les participants ont validé les produits réalisés par le projet OIBT PD 176/02 et formulé quatre recommandations :

- 1- L'utilisation des produits validés et des acquis du projet par l'Administration Forestière dans la gestion du domaine forestier national ;
- 2- La valorisation des produits par leur publication avant le terme du projet ;
- 3- L'actualisation et l'harmonisation des superficies officielles avec la base des données des superficies numérisées ;
- 4- La mise à profit de l'utilisation du laboratoire et des acquis du projet par d'autres acteurs des secteurs publics et privés.

Fait à Brazzaville, le 19 Mai 2006

## LES PARTICIPANTS

### Liste des participants

Numéro	Nom(s) et prénom(s)	Structure
1-	KANWE Jacques	DGEF
2-	NTSIBA François	CNIAF
3-	AGNAGNA Marcellin	IGEFE
4-	MBOUNGOU NZABA	DGE
5-	OSSIBI MBILA	DF
6-	EKONDZO Damase	DFAP
7-	IMBALO Lambert	DVRF
8-	MAKOSSO VHEIYE Georges	DirZOO
9-	MILOLO Norbert	DEP
10-	KIBONGUI Raphaël	DDEF/Pool
11-	BAOBA Noël	DDEF/BZV
12-	OSSISSOU Jacques	IGEFE
13-	MBANA Jean Martin	IGEFE
14-	BEZOU Bernard	Cabinet
15-	OTOUBA Faustin	Cabinet
16-	MOUBOUNDOU Léonard	Présidence République
17-	IPARI Charles	SNR
18-	NZALA Donatien	CAE
19-	Colonel OBAMBI-DION Paul	Ministère du Plan
20-	ELONGO Félix	CERGE
21-	SOUNGA KOUBA Hermes	Administration du Territoire

## Annexe 4

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

REPUBLIQUE DU CONGO

ET DE L'ENVIRONNEMENT

Unité \* Travail \* Progrès

C A B I N E T

Allocation de Monsieur le Directeur du CNIAF,

à l'occasion de la clôture de l'atelier d'information et de validation des produits du projet OIBT PD  
176/02 Rev 1 (F)

Brazzaville – 19 Mai 2006

- Monsieur le Président du comité Directeur du Projet OIBT PD 176/02,
- Mesdames et Messieurs les participants,
- Distingués invités,

Après deux laborieuses journées de travail nous voici arrivés au terme de nos travaux.

Je voudrais, au nom de son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement vous adresser mes sincères félicitations pour votre participation assidue et active aux travaux, portant sur la présentation et la validation des produits du projet OIBT 176/02 intitulé « Application des techniques de télédétection et de système d'information géographique pour appuyer le contrôle de la législation forestière en République du Congo ».

L'étendue et la pertinence des thématiques que vous avez abordées et le volet pratique qui a servi de support à l'organisation de la journée porte ouverte du laboratoire de géomatique du projet, me rassurent, du transfert des savoirs et savoir faire du Nord vers le Sud et donc de l'appropriation par les cadres congolais évoluant au projet, de l'utilisation d'outils pointus et performants en matière de systèmes d'information géographique et de télédétection.

Mesdames, Messieurs,

Distingués invités,

Au moment où ce projet innovant entre dans sa dernière année d'exécution, je suis satisfait du dynamisme de la coopération développée dans le cadre de ce projet avec nos partenaires internationaux. Les résultats enregistrés me semblent de nature à contribuer à relever durablement le défi de la bonne gouvernance et de la gestion transparente et responsable des ressources forestières nationales.

En un temps relativement court, le projet est en voie d'atteindre ses objectifs. A son actif, on peut citer la définition des limites et l'élaboration des cartes numériques des UFA, des UFE, des concessions forestières et des aires protégées.

Les résultats que vous venez de valider au terme de vos travaux, donnent désormais à l'Administration forestière les moyens modernes pour un meilleur suivi et un contrôle plus efficient de l'application sur le terrain de la législation forestière.

Le Département de l'Economie Forestière qui a entrepris sous l'impulsion du Ministre de tutelle, une lutte hardie pour la bonne gouvernance et la gestion transparente de ses ressources forestières, afin de juguler définitivement et enrayer les comportements illégaux, améliorer les recettes de l'Etat et accroître la contribution du secteur forestier à l'économie nationale.

Ainsi, nous pouvons nous réjouir de constater que l'arsenal législatif et technologique se met lentement mais sûrement en place pour faire du Congo, comme nous y à engagé, Son Excellence Denis SASSOU NGUESS O, le Président de la République, de faire du Congo un véritable laboratoire d'expérimentation de la gestion durable des forêts en zone tropicale.

Je ne saurais terminer mon propos, sans remercier l'OIBT et le WRI pour le grand intérêt et l'appui inestimable qu'ils ne cessent d'apporter à notre pays en matière de développement forestier.

Je félicite, par la même occasion, les jeunes cadres nationaux du projet pour leur aptitude remarquable à s'approprier les outils et techniques de pointe mis à leur disposition par le projet.

Je voudrais enfin relever l'intérêt des recommandations que vous venez de prendre, relatives notamment à la nécessité pour l'administration forestière, de prendre dorénavant en compte par le Ministère des résultats obtenus par le projet. Ces acquis de très haute facture constitueront une aide précieuse pour les décideurs.

Au nom de son Excellence Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement, je déclare clos, les travaux de l'atelier d'information et de validation des produits du projet OIBT PD 176/02.

Vive la coopération internationale !

Vive l'OIBT !

Vive le WRI

Vive la République du Congo !

Je vous remercie !